

PUBLICATION LE 09 janvier 2025

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE PRESSE

Cet avis sera transmis par courriel automatiquement aux supports de presse choisis, soit :  
Nouvelle République - Ed. Indre - version Intégrale

AVIS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**DÉPARTEMENT DE L'INDRE**

Marc FLEURET - Président du Conseil  
départemental  
Place de la Victoire et des Alliés  
SMGP  
BP 20639 - 36020 CHATEAUROUX CEDEX  
Tél : 02 54 08 37 63  
SIRET 22360001600016

**W** Correspondre avec l'Acheteur



L'avis implique un marché public.

Groupement de commandes : Non

<b>Objet</b>	<b>REMPLACEMENT DES FENETRES ET DES HUISSERIES ET AMELIORATION ENERGETIQUE A LA BIBLIOTHEQUE DEPARTEMENTALE DE L'INDRE DE CHATEAUROUX 9 LOTS</b>	
<b>Référence</b>	PA-2025-012 à PA-2025-020	
<b>Type de marché</b>	Travaux	
<b>Mode</b>	Procédure adaptée ouverte	
<b>Technique d'achat</b>	Sans objet	
<b>Lieu d'exécution principal</b>	Bibliothèque départementale de l'Indre 36000 CHATEAUROUX	
<b>Durée</b>	10 mois	
<b>Description</b>	<p>Les lots n°3, 8 et 9 sont décomposés en tranches :</p> <p>TF : Remplacement des fenêtres et des huisseries et amélioration énergétique</p> <p>TO : Augmentation du nombre de panneaux photovoltaïques, supplément de garde-corps et réfection des puits de lumières</p> <p>Les délais d'exécution des travaux sont fixés à :</p> <p>TF : 7 mois, dont 1 mois de période préparation</p> <p>TO : 3 mois dont 1 mois de période de préparation</p> <p>Le délai d'exécution des autres lots est de 7 mois, dont 1 mois de période préparation</p>	
<b>Forme</b>	Prestation divisée en lots : Oui Les variantes sont exigées : Non	
<b>Lots</b>	Libellé	Estimé € HT
N° 1	Menuiseries extérieures aluminium Description : Châssis vitrés en aluminium et store Lieu d'exécution: Châteauroux	
N° 2	Isolation thermique par l'extérieur Description : ITE laine de roche : 140 m2 + 72 m2 en panneau laine de bois Lieu d'exécution: Châteauroux	
N° 3	Métallerie Description : Echelle crinoline et garde corps en toiture : 110 ml Lieu d'exécution: Châteauroux	
N° 4	Faux plafonds Description : Dépose et repose de faux plafonds : 156 m2, remplacement de dalle : 116 m2, création d'un faux-plafond : 45 m2 Lieu d'exécution: Châteauroux	
N° 5	Peinture Description : Peinture : 922 m2 et peinture résine au sol : 200 m2 Lieu d'exécution: Châteauroux	

N° 6	Sol souple Description : Revêtement de sol souple : 110 m2 Lieu d'exécution: Châteauroux
N° 7	Chauffage ventilation Description : Modification de la distribution de chauffage en mode bitube en plafond, avec vanne d'isolement, calorifuge. Ventilation simple flux Lieu d'exécution: Châteauroux
N° 8	Electricité photovoltaïque Description : Remplacement de luminaires, borne électrique IRVE, mise en place de 72 panneaux photovoltaïques Lieu d'exécution: Châteauroux
N° 9	Couverture bardage Description : Dépose et repose de bardage métallique sur 3 puis de lumières et débosselage de bardages existants Lieu d'exécution: Châteauroux

**Conditions de participation****Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :****Aptitude à exercer l'activité professionnelle**

Liste et description succincte des conditions :

Se référer au RC

**Capacité économique et financière :**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Se référer au RC

**Référence professionnelle et capacité technique :**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Se référer au RC

**Marché réservé : Non**

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Oui

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Oui

Les candidats devront obligatoirement procéder à une visite des lieux d'exécution

**Critères d'attribution** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération  
60 % : Prix  
40 % : Valeur technique de l'offre

**Renseignements** Correspondre avec l'Acheteur administratifs

Département de L'Indre

service des marchés

Tél : 02 54 08 37 54

**Documents**

- Règlement de consultation
- Dossier de Consultation des Entreprises

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

**Offres** Remise des offres le **07/02/25 à 17h00** au plus tard.  
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

**Dépôt**

- Déposer un Pli dématérialisé

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

**Renseignements complémentaires**

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour obtenir des informations complémentaires, les candidats devront faire une demande écrite via la plateforme

Point de contact (copie de sauvegarde, problèmes d'accès...) :

DGARTPE : tél : 02 54 08 37 52-54-55-56

Financement sur les crédits inscrits aux budgets départementaux.  
Paiement par virement administratif dans un délai maximum de 30 jours après réception de la facture par la collectivité ou son représentant.  
Groupement solidaire ou conjoint.  
Dans ce dernier cas, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement.

Instance chargée des procédures de recours :  
Tribunal administratif de Limoges, 2 cours Bugeaud CS 40410 87011  
Limoges cédex  
Tél : +33 555339155 télécopieur : +33 555339160  
adresse mail : greffe.ta-limoges@juradm.fr  
SIRET : 17870005000010

#### Introduction des recours

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Référé pré-contractuel avant la signature du marché (article L551-1 du code de justice administrative français)

Référé contractuel jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution (R 551-7 du Code de Justice Administrative)

Référé suspension dans les deux mois à compter de leur publication contre les actes détachables du contrat (article L. 521-1 du Code de justice administrative).

Recours pour excès de pouvoir dans les deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision administrative concernée (article R.421-1 du Code de justice administrative).

Recours de plein contentieux dans les deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ; dès la signature du contrat, le concurrent évincé n'est plus recevable à déposer un recours pour excès de pouvoir

Recours indemnitaire après demande préalable au pouvoir adjudicateur, dans le délai de déchéance quadriennale.

Envoi le 09/01/25 à la publication

Publication aux supports de presse suivants : Nouvelle République - Ed. Indre